

Compte rendu du conseil d'école doctorale du 13 avril 2011

Présents : D. Espinat (IFPEN), M. Coquery (CEMAGREF), C. Pinel (IRCELYON), D. Bianchi (IRCELYON), MEKKI-BERRADA Adrien (Doctorant IRCELYON), A. Elaissari (LAGEP et ED), H. Fessi (LAGEP), H. Casabianca (représentant IAT-ITRF, ISA-SCA CNRS), B. Charleux (C2P2 et ED), R. Gourdon (LGCIE INSA), B. Andrioletti (ICBMS et ED), O. Baudoin (ICBMS), O. Piva (ICBMS), P. Lanteri (ISA-LSA), C. Andraud (ENS), S. Bassi (Doctorante IRCELYON).

La réunion est ouverte à 9h10 avec l'ordre du jour suivant :

Présentation du nouveau conseil 2011-2015; Présentation de l'école doctorale et de sa nouvelle accréditation; Campagne de recrutement 2011 des doctorants contractuels (établissements, région); Indicateurs de répartition 2011;

PRÉSENTATION DU NOUVEAU CONSEIL 2011-2015

Sur la base de son évaluation AERES 2010 «A» (A+ en adossement scientifique), l'école doctorale est ré-accréditée pour le contrat quinquennal 2011-2015. Le contrat d'accréditation est en cours de vérification entre les 4 établissements sollicitant leur co-accréditation en chimie, procédés, environnement : Université Lyon 1, ENS Lyon, INSA Lyon et IFP School et un établissement associé, l'ENTPE Vaux-en-Velin.

Une proposition d'équipe de direction et de conseil conforme à l'arrêté du 7 août 2006 relatif à la formation doctoral est proposé comme suit :

Equipe de direction 2010 (comité de direction) :

Jean-Marc LANCELIN, Directeur, Professeur à l'Université Lyon 1

Bernadette CHARLEUX, Directrice Adjointe, Professeur à l'Université Lyon 1, Membre senior IUF

Bruno ANDRIOLETTI, chargé de mission pour l'animation scientifique et le suivi de l'insertion professionnelle des docteurs, Professeur à l'université de Lyon 1,

Abdelhamid ELAISSARI, Chargé de mission pour les relations internationales et la promotion du doctorat à l'étranger, Directeur de Recherche au CNRS.

Membres du Conseil de l'Ecole Doctorale :

Jean-Marc Lancelin, Directeur de l'Ecole Doctorale

Michel Lacroix, Directeur de l'IRCELYON

Loïc Blum représenté par Olivier Baudouin, ICBMS

Pierre Lanteri au titre de l'ISA

Christian Brilinski, Directeur du LMI

Hervé Casabianca au titre de représentant IATOS/ITA/ITARF

Hatem Fessi au titre du LAGEP

Chantal Andraud au titre de l'ENS Lyon Chimie

Rémy Gourdon représenté par Patrick Germain au titre du LGCIE - INSA Lyon et ENTPE Environnement

Bernadette Charleux Directrice Adjointe de l'ED et au titre du C2P2 (LCPP, C2P2)

Dominique Luneau au titre de la chimie inorganique

Catherine Pinel au titre de la catalyse

Olivier Piva au titre de la chimie organique

Didier Espinat et Hervé Toulhoat au titre de l'IFP

Représentants extérieurs

M. Gilbert Fuchs représentant du pôle de compétitivité AXELERA

Mme Marina Coquery représentant le CEMAGREF Lyon

5 membres élus parmi les doctorants

Les 5 représentants ont été élus au conseil de l'école doctorale en assemblée générale de rentrée le 7 décembre 2011 par les paires :

Stéphanie CLAUZIER, doctorante 2ème année, IRCELYON

Mary DJOUFACK, doctorante 2ème année, IRCELYON

Siréna BASSIL, doctorante 1ère année, IRCELYON

Marina LAUNAY, doctorante 1ère année, CEMAGREF

Adrien MEKKI, doctorant 1ère année, IRCELYON

PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE DOCTORALE ET DE SA NOUVELLE ACCRÉDITATION

Les principaux objectifs, moyens et actions 2010-2011 sont présentés au conseil. Les principales remarques apportées par l'audit AERES de 2010 ont permis les améliorations utiles, notamment sur la gestion des effectifs.

Une discussion a porté sur le suivi des thèses. La mise en place de comité d'évaluation quantitatives relèverait plutôt des institutions tutelles des unités (pratique systématique à l'IFPEN et au CEMAGREF, optionnelle au CNRS et Université) alors que l'ED peut apporter un système plus simple de parrainage par un HDR de l'ED à titre d'accompagnement et de conseil éventuel. Cette possibilité sera systématiquement proposée à la campagne d'inscription 2011-2013 au doctorant.

ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES 2010-2011

Il est rappelé les activités scientifiques sont soutenues par l'ED par le principe de subventions. Pour les doctorants, cette subvention est forfaitaire et allouée à l'unité d'accueil (voir modalité et montants sur le site de

l'ED). Certaines manifestations scientifiques que l'ED souhaite promouvoir auprès des doctorants peuvent faire l'objet de validation d'heure de module scientifiques à acquérir au cours du cycle doctoral. En 2010 ce fut le cas notamment du colloque «Demain vers une chimie choisie - 4» organisée en juin 2010 à CPE Lyon avec des conférences de plusieurs Prix Nobel. Cette action sera reconduite sur un colloque similaire qui sera tenu à l'ENS en décembre 2011 sur le thème de l'énergie et son stockage et d'autres manifestations.

La journée de l'ED sera tenue en septembre prochain et un appel à proposition pour deux conférenciers est lancé. Un poster ou communication orale seront obligatoires pour les doctorants et 2ème et/ou 3ème année.

ACTIVITÉS INTERNATIONALES

Les missions de décembre 2009 et novembre 2010 en Chine montrent un part non négligeable de l'intérêt des jeunes chinois pour le doctorat français et des projets doctoraux de qualité. Plusieurs candidatures ont abouti en 2010. Le symposium «PhD China 2010» tenu à Pékin en novembre a montré aussi l'effort considérable de «post-graduate marketing» dans lequel s'engage de nombreuses universités européennes et canadiennes vis à vis de l'Asie.

CONTRATS DOCTORAUX DES ETABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENTS SUPERIEUR ET DE LA REGION RHONE-ALPES

A ce jour, l'ED ne peut s'engager sur le nombre de ses contrats doctoraux venant des 3 établissements co-accrédités. Au total en 2010, 17 contrats doctoraux ont été réalisés au lieu de 20 les années précédentes soit -15%. La Région Rhône-Alpes a souhaité en 2010 une plus grande implication des ED dans le processus de sélection des des doctorants sur contrats doctoraux régionaux. Le système régional de sélection des sujets par les clusters est contesté et une réforme du système est en cours (comités ARC).

Pour 2010-2011 l'ED propose une sélection des candidats avec date limite des dossiers au 23 Mai 2011 et entretiens avec les candidats les 7 et 8 juin par un comité composé du comité de direction de l'ED et de deux autres directeurs du réseau des écoles doctorales de chimie (Nancy et Marseille). Le but est de vérifier la bonne adéquation du candidat vis-à-vis de son sujet (les candidatures multiples sur différents sujet n'est pas admise) sans porter de jugement sur la valeur scientifique de celui-ci déjà vérifié par le comité de direction en février-mars 2011. Les sujets sont à l'affichage depuis cette date sur le site de l'ED à www.edchimie-lyon.fr et www.docteurs-chimie.org et les pièces du dossier de candidature téléchargeable en ligne (http://www.edchimie-lyon.fr/html/modalites_de_recrutements_85.php)

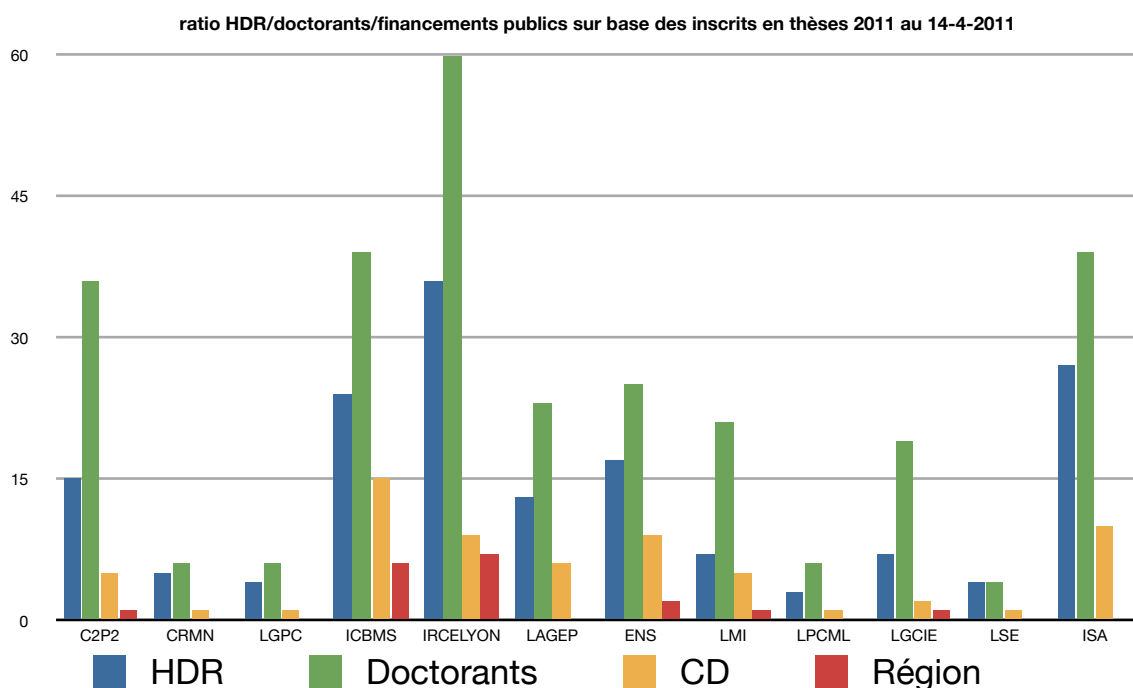
Les candidatures entrant dans le cadre de la mobilité internationale (titre de master étranger) peuvent être présentées dans ces dates. L'ED fera valoir ces recrutements pour compenser éventuellement en contrats supplémentaires comme les années passées.

Une liste complémentaire suffisante doit être constituée unité par unité afin de gérer les éventuels désistements.

Les unités indiqueront leur propres évaluations des candidats qui sera jointes aux dossiers.

INDICATEURS DE REPARTITION 2011

Jusqu'à présent, les contrats doctoraux régionaux n'entraient pas dans les indicateurs de répartitions des contrats d'établissements aux unités de l'ED et le comité d'audit AERES avait fait une remarque à ce sujet. Il apparaît effectivement qu'une analyse exacte sur la base des thèses en cours révèle une disproportion significative du soutien régional en fonction des unités (voir histogramme ci dessous). Pour 2011, un mécanisme compensatoire est proposé. Les nouveaux contrats doctoraux régionaux qui leur seront éventuellement affectés seront déduits des contrats doctoraux d'établissement soit -1 pour l'ICBMS et -2 pour l'IRCE-LYON en l'état actuel des prévisions.



En se basant sur les dotations 2011 (12 contrats Lyon 1, 2 ENS, 1 INSA) le prévisionnel suivant est obtenu

Unité	HDR	Doctorants	CD	Région	Indicateur HDR/CDP établissement	prevision HDR Unité /indicateur	Correction région	Proposition 2011
C2P2	12	36	5	1	8,58	1,4	0	1
CRMN	5	6	1	0	11,00	0,45	0	2*
LGPC	4	6	1	0	8,58	0,47	0	0#
ICBMS	24	39	15	6	8,58	2,8	-1	2
IRCELYON	36	60	9	7	8,58	4,2	-2	2
LAGEP	13	23	6	0	8,58	1,5	0	1
ENS	17	25	9	2	11,00	1,5	0	2*
LMI	7	21	5	1	8,58	0,82	0	1
LPCML	3	6	1	0	8,58	0,35	0	1
LGCIE	7	19	2	1	11,00	0,64	0	1*
LSE	4	4	1	0	11,00	0,36	0	1*
ISA	27	39	10	0	8,58	3,1	0	3

HDR = personnels HDR ayant au moins dirigé une thèse depuis 2006 inclus; blanc : indicateurs Lyon 1; vert = indicateurs ENS hors allocations spécifiques (*concours communs pour 2 contrats ordinaires ENS); jaune = indicateurs INSA (*concours communs pour 1 contrat doctoral INSA); # = pas de sujets transmis en 2011.

Les contrats dégagés seront répartis dans les unités déficitaires (LPCML, autres). Ces prévisions indicatives ne sont pas définitives avant la connaissance finale des contrats doctoraux région et des établissements. L'ICBMS et l'IRCELYON signalent leur désaccord avec le processus de compensation proposé.

Bernadette Charleux signale que l'arrondi à 2 de l'indicateur de C2P2 qui est basé sur les 15 directeurs de thèse de la base de donnée de l'ED correspond à 12 HDR effectifs et qu'elle souhaite que l'indicateur pour C2P2 soit fixé à 1 et non à 2.

Cette rectification est portée dans le tableau ci dessus.

La séance est levée à 11h.